

Bilan 2008-2017

du barrage temporaire pour amphibiens



L'histoire du barrage temporaire a débuté en 2008 avec un objectif : protéger les amphibiens. Mais cet ouvrage a également d'autres rôles. Depuis 10 ans, il est un formidable outil de sensibilisation à la fragilité des zones humides et une aventure humaine enrichissante pour des dizaines de bénévoles qui s'investissent chaque année. Un travail partenarial exemplaire s'est construit ici pour faire vivre et valoriser ce barrage temporaire.

Chaque année, à la fin de l'hiver, les amphibiens convergent en direction des zones en eau (étangs, mares) pour réaliser leur cycle de reproduction. C'est le cas du site de l'Etang de la Logette à Epieds-Beuvardes où une dizaine de milliers de grenouilles, tritons et crapauds traversent la route pour atteindre le plan d'eau. Le franchissement de la route départementale très fréquentée était fatal à bon nombre d'entre eux.

Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, gestionnaire du site de l'Etang de la Logette, a souhaité mobiliser son réseau de bénévoles pour installer et faire vivre un barrage temporaire pour amphibiens et ainsi les protéger d'une mort certaine. Avec le concours des acteurs locaux (Commune de Beuvardes, propriétaires de l'Etang de la Logette, Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne, Syndicat de la Vallée de l'Ourcq, Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry), ce projet a vu le jour en 2008, première année de mise en place d'un barrage temporaire pour amphibiens.

Plus de 10 000 amphibiens profitent chaque année du barrage temporaire installé de mi-février à fin avril.



 Boisements où hivernent les amphibiens

En 10 ans, plus de 105 000 amphibiens sauvés !



Le barrage temporaire, comment ça marche ?

Les amphibiens passent l'hiver en forêt, et au printemps, migrent vers les zones humides, pour se reproduire. A Beuvarde, la RD85, route très passante, sépare la zone d'hivernage de celle de reproduction. Un filet est donc installé sur le bord de la route pour empêcher les amphibiens de traverser et se faire écraser. Les crapauds, tritons et autres grenouilles sont guidés vers des seaux, il ne reste alors qu'à les relever chaque jour et à les déposer au bord de l'eau, de l'autre côté de la route.

Dès le 15 février, des bénévoles installent le barrage temporaire lors d'un chantier nature devenu au fil des ans une institution. Puis chaque matin, jusqu'à avril, salariés et bénévoles se relaient pour vider les seaux qui se sont remplis d'amphibiens au cours de la nuit.

Pour le retour, inutile d'installer à nouveau une bâche, les passages sont beaucoup plus espacés dans le temps : certaines espèces vont ainsi passer l'essentiel de l'année en milieu aquatique (grenouilles vertes...), d'autres, plutôt en milieu terrestre, comme la grenouille rousse.

Le transport des amphibiens, espèces protégées, lors des relevés des seaux est autorisé par l'obtention préalable d'un arrêté préfectoral, permettant, à titre exceptionnel, le transport de ces espèces.

Le barrage temporaire, une aventure humaine

L'installation du barrage temporaire a lieu chaque année vers le 15 février, elle est réalisée lors d'un chantier nature organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

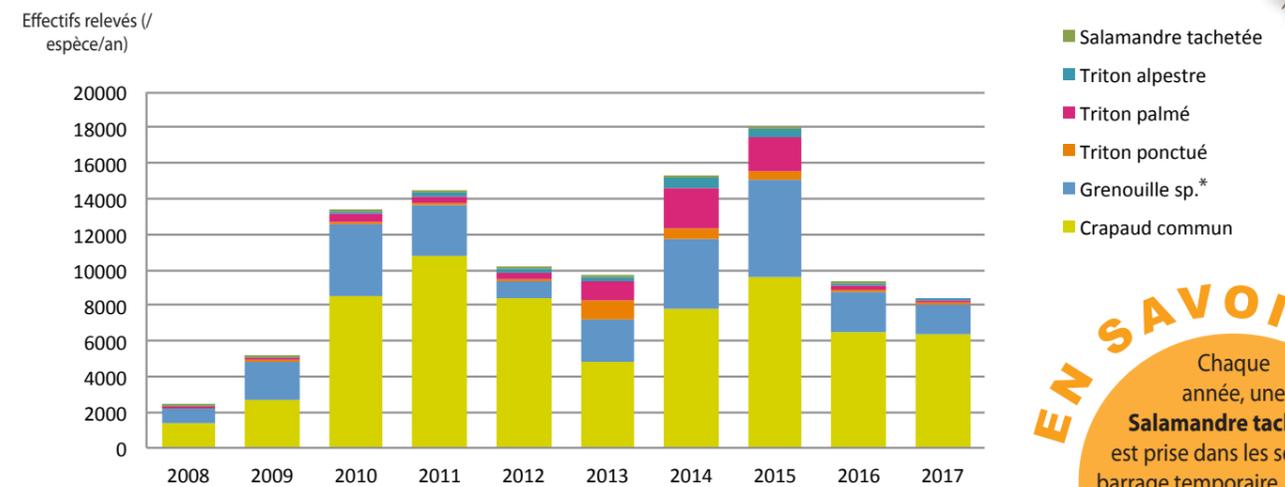
Les relevés quotidiens, planifiés en amont, sont assurés par :

- le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, dans le cadre d'animations scolaires,
- les bénévoles du Conservatoire de Picardie,
- le Syndicat d'aménagement et de gestion de la rivière Ourcq de 2008 à 2012,
- l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne de 2013 à 2017,
- la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry à partir de 2017.



L'installation du barrage temporaire réunit chaque année une vingtaine de bénévoles lors d'un chantier nature au succès croissant (on comptait 5 participants en 2008).

Evolution des effectifs entre 2008 - 2017



* Les grenouilles rouges / agiles et vertes ne sont pas distinguées dans les relevés du barrage temporaire.

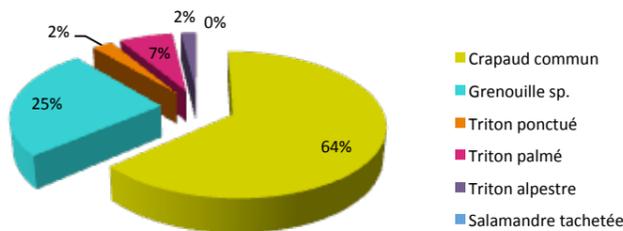
EN SAVOIR +
Chaque année, une **Salamandre tachetée** est prise dans les seaux du barrage temporaire. Devenue la mascotte du dispositif, elle est très attendue par les bénévoles.



EN SAVOIR +
Le **barrage temporaire** pour amphibiens, c'est 400 mètres de bâches, 60 sardines, 44 seaux et chaque année une vingtaine de bénévoles pour le mettre en place et relever les espèces !

EN SAVOIR +
Chaque année, un **pic de migration** est observé, avec la migration de 2 000 à 3 000 amphibiens le même jour. Le retour vers les boisements se fait de manière éparse.

Répartition des effectifs relevés entre 2008 - 2017



Les amphibiens ne migrent pas tous à la même période. A la mi-février, les Grenouilles rouges et agiles sont les premières à sortir et à pondre. Puis, en mars, elles sont rejointes par le Crapaud commun; celui-ci commencera sa ponte vers la mi-mars et surtout début avril. On rencontre également les Tritons alpestre, ponctué et palmé en avril. La Salamandre tachetée, quant à elle, dévoilera ses jolies taches jaunes plutôt en mai.

Selon les conditions météorologiques et la période de l'année, le contenu des seaux relevés sur le barrage temporaire apporte ainsi son lot de surprise aux bénévoles.

Depuis son installation en 2008, le barrage temporaire a permis de sauver plusieurs milliers d'amphibiens chaque année. Un pic de plus de **18 000** animaux recueillis a même été atteint en 2015. Puis, comme observé sur d'autres barrages temporaires, le nombre d'amphibiens a atteint un seuil. On peut penser que celui-ci est pour partie lié aux limites naturelles du site (en nourriture par exemple).

D'autres éléments d'ordre naturel peuvent également expliquer la fluctuation des effectifs de ces deux dernières années avec la mort d'amphibiens lors des périodes d'hivernage (grands froids) et de reproduction ou encore la présence de prédateurs. De nombreuses hypothèses sont envisageables mais n'ont pour le moment pas fait l'objet d'études scientifiques.

Lors de la période d'installation du barrage temporaire, les conditions météorologiques jouent également un rôle important dans la réussite du dispositif; elles influencent le passage des amphibiens puisqu'en cas de gelées ou de températures inférieures à 8°C les animaux ne sortent pas.

EN SAVOIR +
En moyenne, **10 000 amphibiens** sont sauvés chaque année grâce au barrage temporaire et à l'aide des bénévoles qui s'investissent pour sa réussite.

1 barrage temporaire ...

7 espèces protégées !



Les **Grenouilles rousse et agile** sont de taille moyenne. Elles se distinguent par leur tympan, presque aussi grand que l'œil. Leur masque temporal est plus ou moins prononcé. Leurs membres postérieurs sont longs.



Le **Triton alpestre** a le dos bleuté et les flancs ponctués de blanc et noir. Son ventre est orange vif.



Le **Crapaud commun** a une pupille horizontale et un iris orange à rouge. Sa peau est pustuleuse. Ses pattes postérieures sont courtes; il semble de ce fait peu agile.



La **Salamandre tachetée** est reconnaissable à son corps noir tacheté de jaune. Sa queue est épaisse et arrondie.



Le **Triton ponctué** a le dos grisâtre ponctué de noir chez le mâle. Il est très facilement reconnaissable par son ventre taché de ronds noirs.



La **Grenouille verte** n'a pas de tache temporale. Son corps présente un repli latéro dorsal et des membres postérieurs puissants. Sa pupille est ovale et horizontale et sa coloration intègre souvent du vert.



Le **Triton palmé** a le dos de couleur variable dans les tons de bruns, souvent tacheté chez le mâle. La face inférieure est jaune et se décolore au niveau de la gorge pour atteindre une couleur chair. Ses orteils sont palmés.



Un outil de sensibilisation grandeur nature

Des animations pédagogiques pour le public scolaire ont lieu chaque année. Accompagnés d'un salarié du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ou de l'un de ses partenaires (Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry, Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne, Vie et Paysages), les élèves relèvent les seaux dans lesquels sont tombés les amphibiens et les libèrent dans l'Étang de La Logette.

Triton ponctué ou Triton alpestre? Grenouille rousse ou Crapaud commun? Le relevé des seaux est l'occasion pour les enfants d'identifier les amphibiens, de connaître leur cycle de vie et d'être sensibilisés à la protection de leurs habitats.

Depuis 2010, début des animations scolaires, ce sont plus de 1 350 élèves, de la maternelle au lycée en passant par des Instituts Médico-Educatifs, qui ont été informés de la fragilité des zones humides et de la nécessaire préservation des amphibiens. Et parce que les adultes aussi ont le souhait de découvrir ces espèces, le Conservatoire réalise depuis 2014 des sorties nature grand public. Près de 230 personnes y ont déjà participé.

Enfin, pour illustrer ce travail remarquable réalisé avec tous les acteurs du territoire, le Conservatoire de Picardie, en partenariat avec Géodomia, a réalisé une exposition photographique disponible à l'emprunt.



EN SAVOIR +

Batrachoduc ou barrage temporaire ?

Le batrachoduc est un système pérenne, avec un tunnel sous la route, qui permet la traversée des amphibiens dans les deux sens. Le barrage temporaire est un système non pérenne qui permet le passage dans un seul sens. Démontable, il nécessite chaque année, l'intervention de bénévoles.

EN SAVOIR +

Ponte de Grenouille ou de Crapaud ? Les œufs de la Grenouille ressemblent à des boules gélatineuses et forment un amas. Ceux du Crapaud sont disposés en cordon.

La presse en parle

Depuis 2008, la presse locale et départementale axonnaise a mis à l'honneur à de nombreuses reprises le barrage temporaire de Beuvardes. Cette visibilité a permis au dispositif d'être valorisé auprès du grand public.



« Fréquence Grenouille » est une opération du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves Naturelles de France, soutenu par les Agences de l'eau. Elle donne l'occasion de sensibiliser la population à la nécessité de préserver les zones humides, milieux de vie indispensables à l'équilibre de notre planète.

Les zones humides sont de plus en plus rares et avec elles disparaissent de nombreuses plantes et animaux sauvages dont les emblématiques amphibiens. L'opération se déroule sur trois mois. Trois mois pour mieux connaître les grenouilles, crapauds et autres tritons et découvrir les écosystèmes fragiles de nos régions.

De nombreux documents de communication sont téléchargeables sur : reseau-cen.org

Pour connaître les dates des activités réalisées dans le cadre de Fréquence grenouille : www.conservatoirepicardie.org

S'INVESTIR

Vous voulez participer à l'installation ou aux relevés du barrage temporaire et rejoindre les bénévoles ? Faites vous connaître !



Contactez-nous :

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1 Place Ginkgo - Village Oasis
80 044 AMIENS cedex 1
www.conservatoirepicardie.org
contact@conservatoirepicardie.org
Tél : 03 22 89 63 96 / Fax : 03 22 45 35 55

Directeur de la publication : Christophe Lépine
Responsable de la publication : Philippe Jolly
Rédaction : David Frimin, Isabelle Guilbert, Clémence Lambert, Mathilde Rève
Crédits photo : D. Top, F. Boca, G. Chevallier, C. Lambert, R. Monnehay, A. Messean, M. Rève / Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, M. Julien, L. Gavory, C. Guier, P. Hué
Mise en page : Isabelle Guilbert
Mai 2017 - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles et bénéficient de l'appui technique et financier de :



et les propriétaires de l'Étang de la Logette.

